



ECHANTILLON

- Merci de prendre contact avec nous

Contrat de réservation en chambres d'hôtes

Madame, Monsieur
Adresse
Tel : Mobile Email
Nous serons heureux de vous recevoir **aux Buis de Lussan.**

Nous prenons note de votre **SEJOUR** du(arrivée) au (départ) le 2017,
représentant un séjour de nuit (s) nb.... Chambre (s) 2 pers ou 1 pers. (s) soit.....
par nuit et par chambre avec douche et toilettes. **Petit déjeuner inclus - Taxe de séjour en sus.**

ACOMPTE : parpar retour du courrier
(votre réservation sera effective à réception de l'acompte accompagné de ce document signé s'il vous plait)
PAS DE CARTE BANCAIRE

Modalités de règlement du solde :

En France : par chèque, en espèce à l'arrivée ou 72 heures avant votre arrivée
De l'étranger : par transfert bancaire 72 heures avant votre arrivée ou en espèce à l'arrivée

Modalités du versement des acomptes

Par Chèque banque française ou virement bancaire - BIC/IBAN

Pour un séjour : d'une nuit , deux ou trois nuits **un acompte d'une nuit minimum vous est demandé.**
Pour un séjour : de quatre nuits et plus **un acompte de 30% du séjour.**

La Table préparée uniquement sur réservation, le soir à 20h00 une à deux fois par semaine
(pour 4 convives minimum sauf le dimanche et lundi)

Mets du Sud : 25 € /pers comprenant : un apéritif accompagné, vin, un plat, un dessert

- **SERVICE SALON de THE en APRES-MIDI** possible sur place.....
- **RESERVATION TABLE en accord avec le propriétaire** : date.....pers.

Nous serons heureux de vous recevoir à la maison à partir de 17h00.

Si vous pensez arriver après 17h00, merci de nous prévenir.

Dans cette attente, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération.

Françoise et Thierry Vieillot

Les deux parties s'engagent à respecter les conditions générales de vente ci-jointes du contrat en chambre d'hôtes, une solution amiable sera privilégiée.

Signature du locataire Fait le2017

Signature de l'hébergeur

Les Buis de Lussan - rue de la ritournelle 30580 Lussan- Tel 04 66 72 88 93 ou 06 79 72 53 27

G.F. N°HP0411 325 332 567 RCS Nîmes – T.V.A. Non applicable -

Site web : <http://buisdelussan.free.fr> Email : buisdelussan@free.fr



CONDITIONS GÉNÉRALES CHAMBRES D'HÔTES

Ce contrat est destiné à l'usage de la réservation de séjours en chambres d'hôtes dans la maison Les Buis de Lussan, située rue de la ritournelle 30580 Lussan.

Nous ferons notre possible pour réserver à nos hôtes un accueil chaleureux, et leur permettront ainsi de profiter pleinement de notre département.

Dispositions générales : Le locataire ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'expiration de la période de location initialement prévue sur le présent contrat, sauf accord du propriétaire. Aucune modification (rature, surcharge, ...) ne sera acceptée dans la rédaction du contrat sans l'accord des deux parties. Le propriétaire s'engage à ne divulguer à aucun tiers les informations de quelque nature que ce soit, sur quelque support que ce soit, que le locataire aura été amené à lui donner à l'occasion de l'exécution du présent contrat. Ces dernières dispositions ne sont toutefois pas applicables s'agissant des demandes de renseignements qui seraient formulées par les administrations et/ou les Tribunaux.

Paiement : La réservation devient effective dès lors que le client aura fait parvenir au propriétaire un acompte de 30 % du montant total du prix du séjour avec un minimum d'une nuitée par chambre retenue et un exemplaire du contrat signé par retour du courrier. Il appartient au locataire de conserver une copie du document signé. Nos prix s'entendent toutes charges comprises, taxe de séjour en sus. Le solde est à régler le jour du départ de la maison d'hôtes aux propriétaires. Les consommations et les prestations supplémentaires non mentionnées dans le présent contrat seront à régler en fin de séjour au propriétaire.

Annulation par le client : Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée adressée au propriétaire

a) Annulation avant le début du séjour : si l'annulation intervient plus de 30 jours avant le début du séjour, le montant des acomptes reste acquis au propriétaire.

Si l'annulation intervient moins de 30 jours avant le début du séjour, le montant de l'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

b) Si le client ne se manifeste pas avant 19 heures le jour prévu de début de séjour, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes. Le montant des acomptes reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.

c) En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

Annulation par le propriétaire : Lorsqu'avant le début du séjour, le propriétaire annule ce séjour, il doit informer le client par lettre ou courrier électronique. Le client sera remboursé immédiatement des sommes versées.

Arrivée : Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir le propriétaire.

Utilisation des lieux : Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il s'engage à rendre les chambres en bon état.

Capacité : Le présent contrat est établi pour un nombre précis de personnes. Si le nombre de clients dépasse ce nombre, le propriétaire est en mesure de refuser les clients supplémentaires. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de clients supérieur à ceux refusés, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Animaux : Nous regrettons de ne pouvoir accepter les animaux domestiques. En cas de non respect de cette clause par le client, le propriétaire peut refuser les animaux. Ce refus ne peut être en aucun cas considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.